

## Communiqué de presse

**Embargo 20h00**

---

### Comptes 2018 : un excédent de revenus réjouissant

---

**Morges, le 10 avril 2019. La Ville de Morges clôt ses comptes 2018 avec un excédent de revenus réjouissant de CHF 0.5 million alors que le budget prévoyait un déficit opérationnel de CHF 2.7 millions. Par rapport au budget, elle réduit ses charges de fonctionnement de CHF 0.3 million et obtient une hausse de ses revenus de fonctionnement de CHF 2.9 millions. Quant à la marge d'autofinancement de l'année écoulée, elle se monte à CHF 7.8 millions, ce qui a permis de financer plus de la moitié des CHF 14.3 millions d'investissements, les réserves de liquidités des années précédentes comblant le reste.**

En 2018, les charges maîtrisables sont en baisse de CHF 0.8 million. Ce sont les charges de personnel, représentant le quart de celles de la Commune, qui sont à l'origine de cette diminution.

Quant aux recettes 2018, elles augmentent de CHF 2.9 millions, dont CHF 1.9 million ont pour source la hausse des produits des ventes. En légère baisse, les recettes fiscales 2018 représentent la moitié des revenus de la Ville. Elles atteignent CHF 64.5 millions : pour ce qui est de celles générées par les impôts des personnes physiques, elles se montent à CHF 43.2 millions, un résultat correspondant aux attentes. En revanche, on note une forte chute de l'impôt provenant des entreprises : il enregistre CHF 5.6 millions et perd 30.3% et cela à cause de l'application anticipée de la RIE III vaudoise sur certaines sociétés, élément qui n'était pas prévu au moment de l'établissement du budget. Enfin, les recettes fiscales dites « conjoncturelles », d'un montant de CHF 15.7 millions, augmentent de 10.5%.

En ce qui concerne les péréquations intercommunales, la contribution morgienne augmente de CHF 3.1 millions par rapport au budget alors que la participation financière de la Ville aux associations intercommunales est en-dessous du budget de CHF 1.1 million. Cette différence s'explique principalement en regard des résultats de Police Région Morges (PRM).

Pour rappel, la Ville de Morges a un faible niveau de dette : celle envers les banques et les institutions financières diminue en 2018 de CHF 47.25 millions à CHF 43.00 millions.

En résumé, la Ville de Morges clôt ses comptes 2018 avec un léger excédent de revenus réjouissant : elle maintient son rythme dans la mise en application de ses projets tout en contrôlant parfaitement ses charges de fonctionnement.

La Municipalité

Morges, le 10 avril 2019

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Vincent Jaques, syndic, +41(0)78 744 77 09

Mme Mélanie Wyss, Municipale Finances et promotion économique, +41(0)78 881 48 70

---